

Billet de Monseigneur Gilles Lussier

**Dimanche d'action et de prière pour la paix
*Respect, Justice, Solidarité, Paix***

En ce dernier dimanche d'octobre 2007, Journée d'action et de prière pour la paix, le *Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec* invite à passer à l'action en appuyant la campagne annuelle de l'organisme catholique canadien DÉVELOPPEMENT ET PAIX. Celui-ci poursuit son engagement pour une plus grande responsabilité des compagnies minières canadiennes opérant à l'étranger.

En juin et novembre 2006, DÉVELOPPEMENT ET PAIX a participé aux *Tables rondes nationales sur la responsabilité sociale des entreprises et l'industrie extractive dans les pays en développement*, organisées par le gouvernement canadien. Le Rapport publié en mars 2007 recommande d'adopter des normes canadiennes pour encadrer l'activité sociale et environnementale de ses compagnies minières à l'étranger. Il y est demandé d'appliquer les mêmes normes à l'étranger qu'au Canada, de nommer un ombudsman indépendant, de former un comité tripartite de contrôle et de créer un groupe consultatif pour conseiller le gouvernement. De plus, il est recommandé que des comptes soient rendus par les entreprises concernant le respect de ces normes.

Celles-ci obligeront les entreprises à inviter les communautés à participer aux décisions en faveur de leur développement, à respecter la terre où vivent ces communautés depuis des générations et à protéger la qualité de l'eau, élément essentiel à toute vie humaine. Ces normes seraient innovatrices et pourraient conduire à une plus grande responsabilisation des compagnies. Les entreprises fautives pourraient éventuellement subir des sanctions. Présentement, l'engagement des entreprises n'est que volontaire. Le discours politique et économique parle de développement durable. Mais de quel développement s'agit-il? Du seul développement économique des entreprises? Ou du développement global des populations où s'installent les compagnies? Ce questionnement vaut autant pour ici que partout ailleurs dans le monde.

Un développement positif et durable ne peut se faire que dans le respect de la vie des personnes et communautés locales qui habitent des terres exploitées par les entreprises, dans un esprit de justice et de solidarité, donc de partage. Le Comité des affaires sociales de l'AECQ invite tous « les affamés de justice et les artisans de paix » (*cf.* Mt. 5, 6.9) à appuyer les démarches de la présente campagne de Développement et Paix. Chaque geste de solidarité est un pas vers la paix et une plus grande humanisation.

†Gilles Lussier
Évêque de Joliette